

## Séance du 09 Septembre 2005

Le Conseil Municipal DECIDE

- d'acquérir les parcelles de terrains situés aux Buttex AC 728 et AC 730 en vue de l'élargissement de la route de Morsullaz
- de retenir l'offre de l'entreprise GERLAND pour la réalisation d'un collecteur  
-d'eaux usées et eau potable Rue du Pont d'en Haut d'un montant de 57 833.90 €  
-d'eaux usées "Impasse du Vieux Moulin et "Le Martinet" d'un montant total de 107 650.76 €

D'ACCORDER

aux entreprises titulaires des marchés d'extension de l'école un délai supplémentaire de 43 jours pour la réalisation des travaux d'extension de l'école et autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au lot n°1 "VRD", d'un montant de 1000.00 € TTC avec la SARL Claude MISSILIER et l'avenant n°1 au lot n°2 "GROS-ŒUVRE" d'un montant de 3750.00 € avec l'entreprise AVENIR CLUSIEN

APPROUVE

- la modification n°3/Budget Commune qui s'équilibre en fonctionnement à la somme de 18 806 € et en investissement à la somme de 7531 €
- la prise en charge par la Commune de l'évacuation de fumier des Ecuries de la Gorge du Cé à compter de ce jour et pour la durée du bail afin de l'épandre sur les terrains communaux.
- la convention de servitude entre la Commune et E.D.F permettant le passage d'une ligne électrique dans une bande 0.40 m de large sur une longueur totale de 50 mètres (alimentation électrique de M. ARON Michel), grevant les parcelles actuellement cadastrées section B 462 et 476 au lieu-dit "Sur le Cé"

Le Maire et les responsable des commissions donnent connaissance des informations suivantes :

- un recensement complémentaire aura lieu sur la Commune du 1er au 15 octobre prochain et sera assuré par M. André Brunet. Il ne concernera que les logements neufs, achevés ou en cours de construction depuis le 8 mars 1999, occupés à titre de résidence principale. Merci de faire bon accueil à l'agent recenseur.
- Une délégation de la communauté de communes de montagne de la Valle di Mosso dans le Piémont Biellais a été accueillie par le SIVOM des Villages du Faucigny. Une visite intense qui, de village en village, a permis d'approcher les similitudes de territoire. Un projet de rapprochement est en réflexion avec ces communes dans le domaine du tourisme, de la culture et de l'agriculture.
- la permanence de l'architecte du CAUE aura lieu en mairie le VENDREDI 14 OCTOBRE à partir de 15h